

**2 avril 2009, le bureau de la CDUS communique
sur la formation des enseignants**

Le bureau de la CDUS s'associe aux organisations qui affirment que la préparation de l'année universitaire 2009-2010 est une URGENCE pour répondre à l'inquiétude légitime des étudiants et des personnels engagés dans la formation et qu'il est impératif que des dispositions soient prises pour assurer la prochaine rentrée universitaire, la préparation aux concours et la formation des enseignants.

En conséquence, la CDUS affirme à nouveau que, en l'état actuel de la situation, le report d'un an de la mise en place de nouveaux concours étant confirmé par le ministère, la seule possibilité est le maintien en l'état des préparations et des conditions de recrutement actuelles des enseignants en vue de la rentrée 2010, et qu'il faut s'y préparer maintenant.

Concernant les mesures « transitoires » annoncées, la CDUS s'interroge toujours sur le bien fondé d'une inscription formelle des étudiants en IUFM pour valider un M1 (en particulier quand ce M1 appartient à une université différente de l'université de rattachement de l'IUFM ou quand ce M1 a été conçu dans une toute autre logique). Elle considère qu'il appartiendra aux Universités et à leurs composantes (IUFM et UFR) de définir les conditions d'admission en M2 à la rentrée 2010 dans le cadre de leurs offres de formation habilitées à cette date.

La CDUS considère que la décision de mise en place de nouveaux concours en 2011 fait que l'année de transition ne peut être que l'année 2010-2011 et qu'une réforme ne prendra sa pleine mesure qu'au concours 2012 qui sera présenté par des candidats formés dans le cadre de nouveaux Masters.

La CDUS estime qu'un Master est une formation diplômante qui ne saurait se résumer à la préparation d'un concours de recrutement. La CDUS considère en particulier qu'il conviendrait de dissocier sans ambiguïté les modalités d'inscription et de validation du Master qui relèvent des Universités et celles des concours qui relèvent de l'Etat employeur.

La CDUS considère enfin qu'à force d'ajouts, corrections et revirements successifs, on ne connaît plus le résultat attendu de la réforme et que celle-ci ne peut plus être mise en œuvre dans son état actuel.

Pour préparer l'avenir, et plus particulièrement la mise en place dès l'année 2010-2011 de véritables cursus de masters appropriés pour la formation des enseignants, les Universités et les différents acteurs concernés doivent pouvoir disposer d'informations stables et validées, notamment sur les conditions d'organisation et de financement des stages. La CDUS prendra toute sa place dans la réflexion pour ce qui la concerne.

La CDUS rappelle enfin son attachement à la revalorisation des carrières des enseignants, à la mise en place d'une véritable politique de formation continue des enseignants qui s'appuierait sur le potentiel des Universités et à la mise en place de dispositifs de financement des études afin de promouvoir l'égalité des chances.

Contact

Alain TROUILLET, Président de la CDUS
Directeur de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne
23 rue du Docteur Paul Michelon – 42023 Saint-Etienne Cedex 2
tél: 04 77 48 15 04 / fax: 04 77 48 15 84 / e-mail: alain.trouillet@univ-st-etienne.fr
<http://www.cdus.asso.fr>